




PARIS


Médiathèque
de la Canopée la fontaine

**Des
acquisitions**



Le projet

- Proposer un cycle de **5 séances**, une fois par mois entre février et juin.
- Allouer un budget suffisant pour acquérir 10 BD par séance, soit un budget total de **900€** (9% du budget annuel BD).
- Partager quelques éléments de **politique documentaire** et des **outils**, tout en laissant le plus de liberté possible au groupe.
- Le bibliothécaire accompagne mais n'intervient pas dans les propositions et les votes.



Objectifs de la 1ère

Donner un cadre **session** afin de pouvoir y évoluer en toute liberté le plus rapidement possible.

- Exposer la politique documentaire et l'historique de la création du fonds BD de la médiathèque pour avoir en tête les grandes lignes lors de ses propositions.
- Élaborer ensemble **une charte** pour cadrer le fonctionnement du comité de sélection.
- Fixer toutes les dates du cycle ensemble pour s'assurer de l'assiduité des participants.



- apprendre sur bib
- choisir
- connaître nouveaux auteurs

...eurs
... nouveaux,
... les faire
lecteurs.

Trouver les outils
pour pouvoir choisir
des bd.

Grande attente
Découvertes, surtout
manga. ... ce que
je connais le moins.

- Découvrir et faire
découvrir des œuvres
injustement méconnues

À Hauts:

- Ne pas être élitiste
- Varier les genres:
(profil de BD):
 - + roman
 - + thriller, espionnage
 - + historique
 - + science fiction,
 - + anticipation

- Comprendre
d'acquisition
dans une
avec ses a
inconvenien
- Proposer de
ma con

La charte

Article 1 : Pour qui ?

Les commandes de BD, comics et mangas sont faites pour le public ado-adultes.

Article 2 :

Modalités pour sélectionner un titre à acheter

Le groupe d'acquéreurs est exclusivement composé d'usagers de la médiathèque.

Pour acheter un titre, il faut que celui-ci soit proposé et présenté par l'un des membres du comité de sélection. Il doit obtenir la majorité + 1 voix des votes des acquéreurs. Vote à main levée



La charte

Article 3 : Politique d'acquisition

La politique d'acquisition du groupe doit refléter la pluralité des genres BD, Comics et Manga. La sélection doit intéresser un large public (respect de la mixité dans les choix) et doit se limiter aux éditions « de base ». On acquiert pour la collectivité et pas juste pour soi. Le choix se fera en fonction des titres déjà présents ou en commande à la médiathèque.

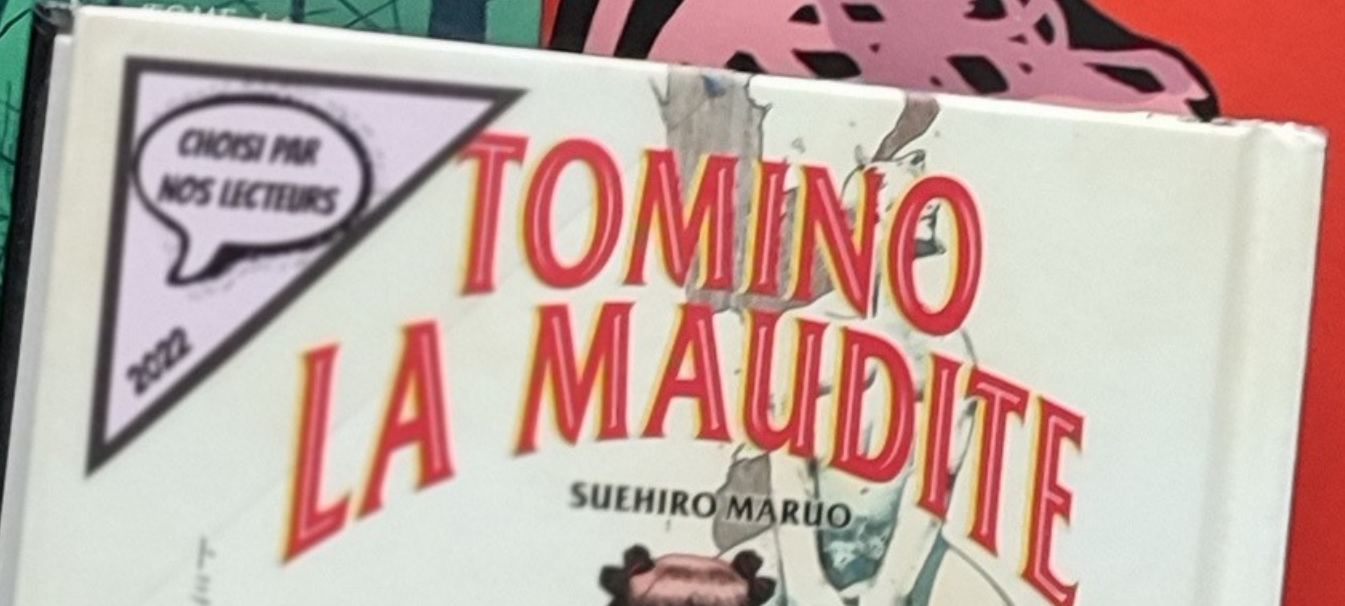


La charte

Article 4 : Et les bibliothécaires ?

Le rôle des bibliothécaires est de veiller au respect du cadre de la charte (budget, mixité), il ne censure pas les propositions du comité. Le bibliothécaire répond aux questions techniques et fournit des outils d'aide à la sélection. Le bibliothécaire peut-être amené à trancher en cas d'égalité mais n'a pas de voix lors du vote.





Pour conclure

Cette expérience nous a permis :

- De faire de la **pédagogie** autour de la politique documentaire et de nos pratiques professionnelles.
- De partager **des moments conviviaux**.
- De faire un « **pas de côté** » en recevant la participation de non professionnels.
- D'**enrichir** le fonds par les apports ou les surprises sur les choix de ce comité.

